

ぴぴぴぴぴぴぴ

DEPARTEMENT DE L'INDRE

SYTOM de la Région de Châteauroux cscscscscscs

Convocation transmise le : 07 juin 2024

# <u>Nombre de Membres</u> :

En exercice : 31 Présents : 16 Votants : 21

## Résultats du vote

Voix « pour » : 21 Voix « contre » : 0 « Abstentions » : 0

Certifié exécutoire Publiée ou notifiée le : 24 juin 2024

# EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITÉ SYNDICAL

# Séance du 19 juin 2024

L'an deux mille vingt-quatre - le mercredi 19 juin 2024

Le Comité Syndical du SYTOM de Châteauroux, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire au centre de tri Allée des Sablons 36330 Le Poinçonnet, sous la présidence de Monsieur Eric CHALMAIN son Président.

#### **Etaient présents:**

Éric CHALMAIN, Virginie ALAUME, Delphine GENESTE, Michel GEORJON, Tony IMBERT, RUET Catherine, TOURRES Dominique, VANDAELE Christophe, BATARD Françoise, DUVERGNE Didier, MONJOINT Chantal, BERGOUGNAN Eric, DAILLY Francis, EUMONT-CAMUS Thierry, PERROT Lionnel, PERRAT Patrice.

## Etaient absents et excusés ayant donné pouvoir :

Jean-Michel MOREAU à Lionnel PERROT Catherine DUPONT à Michel GEORJON Gil AVEROUS à Éric CHALMAIN Annabelle LELONG à Eric CHALMAIN Jean-Marc SCHMITT à Lionnel PERROT

# Etaient absents et excusés

Gil AVEROUS Catherine DUPONT Annabelle LELONG Jean-Marc SCHMITT Jean-Michel MOREAU

Dossier n° 2024-006-001

# Objet : Titularisation de l'ambassadeur du tri

Vu la délibération du Comité Syndical en date du 18 juin 2022, approuvant le recrutement d'un emploi en CDD d'un ambassadeur de tri ;

Depuis 2022, le SYTOM s'est doté d'une ambassadrice du tri, Mme Charlène BARRAUD, pour mener diverses actions de sensibilisation.

Le 1er juillet dernier, Madame Charlène BARRAUD a été stagiérisée au regard de la qualité de son travail et de son investissement mais également des retours positifs sur les actions menées.

Par ailleurs, les évolutions du périmètre du SYTOM dans la mise en place de l'extension des consignes de tri demandent, d'ores et déjà, à l'ambassadrice des déplacements sur

tout le département. Elle effectue à ce jour la majorité des actions de sensibilisations dans les écoles, logements collectifs et commerçants.

Ainsi, au regard de ces éléments de contexte, il est nécessaire de valider la période de stage de Mme Charlène BARRAUD en titularisation au bout d'un an, soit le 1 juillet 2024.

Après délibération, le comité syndical décide à l'unanimité :

✓ De valider la titularisation de Mme Charlène BARRAUD, Ambassadrice du tri le 01/07/2024.

La Secrétaire de séance

Virginie ALAUME

Le Président

Eric CHALMAIN

# Pour extrait conforme

Monsieur le Président certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte, informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Limoges dans un délai de deux mois à compter de la présente publication par voie d'affichage.